

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Original : français

N° : ICC-01/14-01/21

Date : 29 août 2025

DEVANT LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE VI

**Composée comme suit : Mme la juge Miatta Maria Samba, juge présidente
Mme. la juge María del Socorro Flores Liera
M. le juge Sergio Gerardo Ugalde Godínez
M. le juge Keebong Paek, juge suppléant**

**SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE II
AFFAIRE
*LE PROCUREUR c. MAHAMAT SAID ABDEL KANI***

Public

Avec deux annexes confidentielles

Notification des divulgations de pièces par la Défense de Mahamat Said Abdel Kani le 21 août 2025 et le 26 août 2025.

Origine : Équipe de Défense de Mahamat Said Abdel Kani

Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

☒ Le Bureau du Procureur

☒ Le conseil de la Défense

☒ Les représentants légaux des victimes

☐ Les représentants légaux des demandeurs

☐ Les victimes non représentées

☐ Les demandeurs non représentés (participation/réparation)

☐ Le Bureau du conseil public pour les victimes

☐ Le Bureau du conseil public pour la Défense

☐ Les représentants des États

☐ *L'amicus curiae*

GREFFE

Le Greffier

Mr Zavala Giler, Osvaldo

☐ La Section d'appui aux conseils

☐ L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

☐ La Section de la détention

☐ La Section de la participation des victimes et des réparations

☐ Autres

1. Par la présente, la Défense de Mahamat Said Abdel Kani notifie à la Chambre de première instance VI de la divulgation au Bureau du Procureur et au BCPV le 21 août 2025 d'un Trial Rule 78 package 085 contenant 2 éléments et le 26 août 2025 d'un Trial Rule package 086 contenant 1 élément.
2. Ces éléments sont listés aux Annexes confidentielles 1 et 2.



Jennifer Naouri
Conseil Principal de Mahamat Said Abdel Kani
Fait le 29 août 2025 à La Haye, Pays-Bas.